



AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses
Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER
info@amcc-neuchatel.ch
www.amcc-neuchatel.ch
IBAN : CH0700766000103245300

Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

Procès-verbal du comité élargi de l'AMCC

Samedi 2 décembre 2023 à Auvernier, 17h30

Présidente : Mme Geneviève Roulet

Présent.e.s : Mmes et MM. Jacques Ramseyer, Jean-Denis Roulet, Odile Roulet et Patrizia Suriano

Excusés : MM. Arnaud Besson, Christophe D'Epagnier

Ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue aux participant.e.s
2. Organisation du 5^e anniversaire de l'Assemblée constitutive de l'AMCC (28 juin 2024)
3. Rapport de l'entrevue avec Mme Lara Tremblay à la Collégiale
4. Perspectives et réalisation de nos projets en fonction de la publication dirigée par Jacques Bujard
5. « Opération » marketing : Chocolatissimo / Monumentissimo
6. Recherche de sponsoring : résultats actuels
7. Visibilité de l'application Monumentissimo à la Collégiale
8. Divers

1. Accueil et mot de bienvenue aux participant.e.s

La présidente salue chacune et chacun pour cette quatrième séance du comité élargi de l'AMCC.

2. Organisation du 5^e anniversaire de l'Assemblée constitutive de l'AMCC

L'Assemblée aura lieu le 28 juin 2024 au cloître de la Collégiale, à 17h30. Le cloître et la salle Saint-Guillaume seront mis gratuitement à disposition de l'AMCC, grâce à l'entremise de M. Sylvain Ghirardi, chef du service de l'intégration et des infrastructures culturelles de la Ville de Neuchâtel. Les lieux devront fermer au plus tard à 21h.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

Après la traditionnelle partie administrative, un concert sera donné par Florence Grasset, soprano, et Dana Howe, luthiste et guitariste. Les deux musiciens se connaissent depuis le temps de leurs études à la Haute Ecole de musique de Genève. Un verre de l'amitié suivra. La Ville mettra à disposition des verres réutilisables et il conviendra de demander à M. Simon Peguiron les tables et chaises prévues pour les concerts d'été, donnés dans le cloître de la Collégiale. La présidente sollicitera pour cela les membres du comité.

3. Rapport de l'entrevue avec Mme Lara Tremblay à la Collégiale

La présidente a rencontré en date du 9 novembre 2023 Mme Lara Tremblay, docteure en archéologie médiévale de l'Université François-Rabelais de Tours. Celle-ci réside en Suisse, à New-York ou au Québec, dont elle est originaire. Elle a eu l'occasion de collaborer récemment avec le Laténium et proposera une contribution dans l'ouvrage collectif dirigé par M. Jacques Bujard sur la restauration de la Collégiale. Le domaine qu'elle traitera est celui du mobilier, c'est-à-dire des vêtements, des armes, des armures, etc. Mme Tremblay a accepté de rédiger une version « grand public » de son texte pour l'extension prévue de l'application (une version scientifique sera destinée aux chercheurs). En échange, l'AMCC a pu lui fournir les 101 photos inédites du Monument, prises notamment depuis une nacelle par DNA-Studio au moment de l'élaboration de Monumentissimo. La présidente reprendra contact au printemps 2024 avec Mme Tremblay pour examiner avec elle la manière de raccourcir et simplifier la version scientifique de son article.

4. Perspectives et réalisation de nos projets en fonction de la publication dirigée par Jacques Bujard

La publication de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN) sur la Collégiale réunira une dizaine de contributions sous la houlette de M. Jacques Bujard. L'ouvrage devrait sortir de presse en 2025 (les manuscrits sont à livrer pour juillet 2024).

Les ajouts à l'application pourront ainsi être concrétisés en 2026, ce qui coïncidera avec le 750^e anniversaire de la dédicace de la Collégiale.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

5. « Opération »marketing : Chocolatissimo / Monumentissimo

Le nom de *Monumentissimo* pour l'application de l'AMCC avait été choisi en référence à *Chocolatissimo* pour s'inscrire dans le cadre des opérations de promotion de la Ville de Neuchâtel.

L'idée de la présidente, qui a rencontré à cet effet Mme Lena Brina, déléguée au tourisme de la Ville de Neuchâtel, serait de faire réaliser par un chocolatier un gâteau représentant le Monument pour marquer le 5^e anniversaire de *Monumentissimo*. Affaire à suivre !

6. Recherche de sponsoring : résultats actuels

La présidente a effectué un certain nombre de démarches pour trouver des fonds pour l'AMCC.

Elle a rencontré le 13 juillet 2023 Mme Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service de la Culture du canton de Neuchâtel. Celle-ci a montré son intérêt, mais n'a pas répondu pour le moment à la demande de subside en dépit d'un dossier établi selon les règles par la présidente. La somme demandée est de CHF 5'300.- ; elle correspond au devis de DNA-Studio pour l'extension de l'application. Le dossier est bien parvenu à la secrétaire du service de la culture qui a accusé réception.

Geneviève Roulet a aussi pris contact avec la Ville de Neuchâtel, par le biais de Mme Cléa Frey (suppléante de Mme Lena Brina, alors en congé maternité) et de Mme Eva Volery. La conseillère communale responsable, Mme Violaine Blétry-de Montmollin, n'était pas présente. Elle a par la suite répondu fort aimablement à la présidente, sans vouloir promettre un montant quelconque. Il est vrai que la proximité avec les élections communales – prévues en avril 2024 – ne lui permettait pas de s'engager pour l'avenir. La Ville versera bien en revanche sa troisième tranche de 1'000.- de la somme budgétée il y a trois ans.

La présidente a par ailleurs obtenu 1'000.- la Banque Bonhôte et 500.- de la Banque cantonale neuchâteloise, suite à ses démarches. Quant à la Fondation du Casino, elle a pour pratique de ne donner que 10% de la dépense totale prévue. Mais le dossier envoyé par la présidente dans les délais requis a été accepté. Réponse attendue pour fin janvier 2024. Enfin, un particulier a donné 1'000.-



AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses
Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER
info@amcc-neuchatel.ch
www.amcc-neuchatel.ch
IBAN : CH0700766000103245300

Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

Ainsi, sur l'année 2023, l'AMCC aura reçu au total 3'500.-, ce qui permettra de couvrir la charge fixe de 3'080.- correspondant à l'abonnement conclu auprès de DNA-Studio pour l'entretien de l'application.

7. Visibilité de l'application Monumentissimo à la Collégiale

La volonté non négociable des restaurateurs de la Collégiale ne permet pas d'augmenter la visibilité du code d'accès à l'application et par là l'existence de Monumentissimo. Mais un dépliant reste prévu (il aurait dû être publié en 2022 déjà), dont un chapitre rédigé par Geneviève Roulet sera réservé à l'application. Le retard de cette parution incomberait à un des deux bureaux d'architectes lausannois concernés. La présidente a demandé M. Sylvain Ghirardi si un flyer était possible, une option agréée également par le pasteur Florian Schubert au nom de l'EREN. Un tirage A3 est envisageable pour les deux vitrines attenantes au cloître et à la Collégiale, côté ouest. Pour le graphisme de ce flyer, la présidente a déjà pris contact avec M. Dana Howe.

8. Divers

La parole n'est pas demandée.

Le comité félicite la présidente pour son engagement de tous les instants et lui exprime toute sa gratitude au nom de l'AMCC.

La séance est levée à 18h30 et la soirée se poursuit autour d'une fondue préparée par la présidente, que tous et toutes remercient chaleureusement.

Cortaillod, le 4 décembre 2023

Le secrétaire du jour : Jacques Ramseyer